

## Problème de financement ? Le CODEFI vous accompagne

Le CODEFI (Comité Départemental d'Examen des Problèmes de Financement) est la structure locale ayant vocation à accueillir et à orienter les entreprises qui rencontrent des problèmes de financement. Il aide les entreprises en difficulté à élaborer et à mettre en œuvre des solutions permettant d'assurer leur pérennité et leur développement.

Ainsi, le CODEFI peut accorder, sous conditions, un audit permettant notamment de valider les hypothèses de redressement de l'entreprise ou un prêt ayant pour objectif de financer sa restructuration.

Toutes les entreprises de moins de 400 salariés, quel que soit leur secteur d'activité économique, peuvent bénéficier de ce dispositif. Elles ne doivent toutefois pas se trouver dans une situation manifestement compromise et sans perspective de redressement.

Les demandes de saisine doivent être adressées par courriel aux adresses suivantes, avec les documents à fournir indiqués ci-dessous :

- [Fiche CODEFI 280520](#)
- [Liste pièces à fournir 2020](#)
- [Questionnaire CODEFI 2020](#)



Préfecture de l'Essonne